



Fausse déclaration Cdiscount

Par **Jean rillotor**, le **24/05/2017** à **17:37**

Bonjour, je m'excuse si je ne suis pas dans le bon forum mais c'est dur de s'y retrouver ^^
Alors voilà mon problème :

Il y a environ 7 mois j'ai passé une commande sur cdiscount et j'ai vu que quelqu'un fesais des "refunds" et il me la fais... J'ai du faire une fausse déclaration sur l'honneur comme quoi je n'ai pas reçu le produits et je fu remboursés. Mais voilà qu'il y a 1-2 mois, je reçois un mail comme quoi jai fais une fausse déclaration et que je devais payer Le pdt, ce que j'ai fais sinon c'était écrit "A défaut de règlement de votre part de ladite somme sous 10 jours à compter de la réception du présent message, je vous précise avoir mandaté nos avocats afin que ces derniers prennent à votre encontre toutes les " (Plusieurs personnes ont fais ça) et au téléphone j'ai demandé si il y allais y avoir des poursuites on m'a dit que non mais est ce qu'il peux y en avoir quand même..?

Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **25/05/2017** à **12:35**

Bonjour,
Si vous ne réglez pas ce litige, vous êtes sûr qu'il y en aura....Alors....

Par **Jean rillotor**, le **25/05/2017** à **23:02**

Bonjour, si si jai bien payé la somme le jour même où jai reçu le mail... mais j'aimerais savoir si il pourrais y avoir tout de même une poursuite..